



Organisme notifié n°0071
Notified body
DDC/72/C030750-D8-1

CERTIFICAT D'APPROBATION CE DE TYPE
CERTIFICATE OF EC TYPE APPROVAL
N° F-02-A-137 du 9 septembre 2002

Instrument de pesage à fonctionnement non automatique
Non-automatic weighing instrument
type X201-A

Délivré par : **Laboratoire National d'Essais**, 1, rue Gaston Boissier - 75724 PARIS Cedex 15 (FRANCE)

issued by

En application : du décret n° 91-330 du 27 mars 1991 modifié, et de l'arrêté du 22 juin 1992 modifié, transposant dans le droit français la directive 90/384/CEE du 20 juin 1990 modifiée par la directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993.

in accordance with

The decree n° 91-330 dated 27 march 1991 modified and the order dated 22 June 1992 modified, transposing in the French law the council directive 90/384/EEC of 20 June 1990 modified by the council directive 93/68/EEC of 22 July 1993.

Délivré à

issued to

: **Société MWCR spa**, via Palmanova - 20132 MILANO (ITALIE).

Concernant

in respect of

: un instrument de pesage à fonctionnement non automatique, électronique, à équilibre automatique, à indication numérique, avec ou sans leviers, à une ou deux étendues de pesage, à une seule valeur d'échelon par étendue de pesage, avec une ou deux voies de pesage et une voie de sommation destinée ou non à la vente directe au public.

A non automatic weighing instrument, electronic, self-indicating, with or without lever system, one or several weighing ranges and one scale interval per weighing range, with one or two weighing channels and a sum channel intended or not for direct sales to the public.

Caractéristiques : Classe de précision *Accuracy class*

characteristics

Portée maximale *Maximum capacity (Max)*

Echelon *Verification scale interval (e)*

Nombre maximal d'échelons (n)

Maximal number of verification scale intervals (n)

: III ou IIII

: Max (compatible avec les modules utilisés).

: e ≥ 10 g	ou	: e ≥ 0,5 g	ou	: e ≥ 100 g
: n ≤ 5000 (par étendue de pesage) en classe III		: n ≤ 6000 (par étendue de pesage) en classe III		: n ≤ 3000 (version "pèse palettes") en classe III
: n ≤ 1000 en classe III				

Température de fonctionnement

Working temperature

: -10 °C/+40 °C

Valable jusqu'au : **9 septembre 2012.**

valid until

Les principales caractéristiques et conditions d'approbation figurent dans l'annexe ci-jointe qui fait partie intégrante du certificat d'approbation et comprend 4 pages.

Tous les plans, schémas et notices sont déposés au Laboratoire National d'Essais sous la référence de dossier DDC/72/C030750-D8-1.

The principal characteristics, approval conditions are set out in the appendix hereto, which forms part of the approval documents and consists of 4 pages. All the plans, schematic diagrams and documentations are recorded under reference file DDC/72/C030750-D8-1.

Le Directeur Général

Marc MORTUREUX

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SIEGE SOCIAL - LABORATOIRES DE PARIS
1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15
Tél. : 33 (0)1 40 43 37 00 - Fax : 33 (0)1 40 43 37 37
BARCLAYS PARIS CENTRALE 30588 Guichet 60001 Compte 49726740101 RIB70 - CRCA PARIS IAA.DISTRIB. 18206 Guichet 00426 Compte 58381956001 RIB45

LABORATOIRES DE TRAPPES
29, avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex
Tél. : 33 (0)1 30 69 10 00 - Fax : 33 (0)1 30 69 12 34

E-mail : info@lne.fr
Siret 313 320 244 00012
NAF 743 B

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique MWCR, type X201-A sont des instruments électroniques, à équilibre automatique, à indication numérique, avec ou sans leviers, à une ou plusieurs étendues de pesage, à une seule valeur d'échelon par étendue de pesage, destinés aux usages réglementés prévus à l'article 1^{er} du Décret n° 91-330 du 27 mars 1991 modifié, qui a transposé dans le droit français la Directive 90/384/CEE du 20 juin 1990 modifiée.

Toutes les propriétés de ces instruments, qu'elles soient décrites ou non, ne doivent pas être contraires à la Norme Européenne EN 45501:1992/AC:1993, qui est prise comme référentiel.

1. Description fonctionnelle

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique MWCR, type X201-A sont constitués de trois modules :

A - Un dispositif terminal PRECIA, type X201-B faisant l'objet du certificat d'essai LNE n° 01-03 du 4 avril 2001 ou type I100.. faisant l'objet du certificat d'essai LNE n° 01-09 du 22 octobre 2001, associé avec un ou deux modules unité de traitement PRECIA, type X201 faisant l'objet du certificat d'essai LNE n° 01-02 du 4 avril 2001 ou type X201PMNET faisant l'objet du certificat d'essai LNE n° 02-03 du 11 juin 2002;

Les caractéristiques et les différentes fonctions de ces modules sont décrites dans leur certificat d'essai. Le dispositif récepteur de charge est tel que décrit au point C.

B - Un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par une ou plusieurs cellules de pesée identique(s), à sortie analogique (voir plus de détails ci-après, pour l'association aux dispositifs récepteurs de charge et les conditions).

C - Soit un dispositif récepteur de charge avec ou sans levier, équipé de cellule(s) de pesée à sortie analogique, considéré comme classique et non critique et dont la transmission de la charge est réalisée selon l'un des montages de cellule de pesée, figurant dans le guide WELMEC 2.4 d'août 2001, dans ce cas :

Toute (toutes) cellule(s) de pesée peut (peuvent) être utilisée(s) sous couvert de ce certificat d'approbation CE de type pour les dispositifs récepteurs de charge considérés comme classiques et non critiques (cf : guide WELMEC 2.4 d'août 2001), sous réserve que les conditions suivantes soient satisfaites :

- 1) Il existe, pour cette cellule de pesée, un certificat OIML de conformité (R60) ou un certificat d'essai (EN 45501) délivré par un organisme notifié responsable pour l'examen CE de type en application de la directive 90/384/CEE, modifiée.
- 2) Le certificat contient les types de cellules de pesée et les données sur les cellules de pesée nécessaires pour remplir la déclaration de compatibilité des modules du fabricant (WELMEC 2, révision 3, 2000), ainsi que toute exigence particulière de montage. Une cellule de pesée marquée NH est autorisée seulement si les essais d'humidité selon EN 45501 ont été réalisés sur cette cellule de pesée.
- 3) La compatibilité des cellules de pesée et de l'indicateur est établie par le fabricant, au moyen de la fiche de compatibilité des modules figurant dans le document WELMEC 2 cité ci-dessus, lors de la vérification CE ou de la déclaration CE de conformité au type.
- 4) Le dispositif transmetteur de charge doit être conforme à l'un des exemples présentés dans le guide WELMEC concernant les cellules de pesée.

- Soit un dispositif récepteur de charge en forme de "U" constituant une version dite "pèse-palettes", de dimensions maximales 1500 mm x 1500 mm (schéma page 4) et équipé d'un dispositif équilibreur et transducteur de charge composé de quatre capteurs identiques à jauges de contrainte choisis parmi ceux cités dans le tableau suivant :

FABRICANT	TYPE	CERTIFICAT D'ESSAI
ATEX ou PRECIA MOLEN	CMAS	NMi TC 5432 du 26 février 1999
ATEX ou PRECIA MOLEN	CMIS	NMi TC 5417 du 26 février 1999
ATEX	A951	SDM N° C9505 du 7 décembre 1995
ATEX	CMA	NMi TC 2546 du 21 décembre 1994

2. Données techniques - Caractéristiques métrologiques

- Classe de précision :  ou 
- Portée maximale (Max) : Max (compatible avec les modules utilisés).
- Nombre d'échelons (n) et valeur de l'échelon (e) en classe III :

: n ≤ 5000 (par étendue de pesage)	ou	: n ≤ 6000 (par étendue de pesage)	ou	: n ≤ 3000 (version "pèse palettes")
avec e ≥ 10 g		avec e ≥ 0,5 g		avec e ≥ 100 g

et n ≤ 1000 en classe IIII

3. Conditions particulières de construction

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique MWCR, type X201-A susceptibles d'être dénivelés sont munis d'un dispositif indicateur de niveau (EN 45501 point 3.9.1.1) et d'un dispositif de mise à niveau. Ils peuvent porter, le cas échéant, dans la version "pèse palettes" une mention indiquant que le résultat de la pesée n'est garanti qu'en position horizontale contrôlée à l'aide de l'indicateur de niveau.

4. Interfaces

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique MWCR, type X201-A, peuvent être connectés à tout dispositif périphérique compatible. Les interfaces sont décrites dans le certificat d'essai du dispositif terminal PRECIA, type X201-B ou dans le certificat d'essai du dispositif terminal PRECIA, type I100..

5. Conditions particulières de vérification

Outre les dispositions prévues ci-dessus pour l'acceptation générale de(s) cellule(s) de pesée à sortie analogique dans les dispositifs récepteurs de charge classiques, la preuve de la compatibilité des cellules de pesée et du module unité de traitement PRECIA, type X201 ou type X201PMNET est également établie par le fabricant pour les autres instruments, au moyen de la fiche de compatibilité des modules figurant dans le document WELMEC 2 cité ci-dessus, lors de la vérification CE ou de la déclaration CE de conformité au type.

Pour utiliser la valeur de 0,5 μV pour l'échelon minimal de tension par échelon de vérification du dispositif unité de traitement PRECIA, type X201 dans les calculs de compatibilité, il est indispensable que le câble de connexion de la cellule de pesée soit muni de l'accessoire X201-P décrit dans le certificat d'essai du dispositif unité de traitement PRECIA, type X201.



6. Scellement

Afin de protéger les composants qui ne peuvent être ni démontés ni réglés par l'utilisateur, une marque doit être apposée sur les scelllements prévus à cet effet : la description des dispositifs de scellement figure dans les certificats d'essai du terminal PRECIA, type X201 -B ou type I100.. et du module unité de traitement PRECIA, type X201 ou type X201-PMNET. La boîte de raccordement des capteurs (le cas échéant) reçoit une marque de scellement.

Ces scelllements sont constitués d'une étiquette autocollante destructible par arrachement.

La marque devant figurer sur les scelllements peut être :

- * soit la marque du constructeur stipulée dans un système qualité approuvé par un organisme notifié (Annexe II, point 2.3 de la directive 90/384/CEE du 20 juin 1990, modifiée, Article 4 du décret n° 91-330 du 27 mars 1991, modifié).
- * soit une marque légale dans un Etat membre de l'Union Européenne ou dans tout autre Etat signataire de l'accord instituant l'Espace Economique Européen.

7. Inscriptions réglementaires

La plaque d'identification des instruments de pesage à fonctionnement non automatique MWCR, type X201 -A, porte au moins les indications suivantes :

- la marque ou le nom du fabricant,
- le nom du type et le numéro de série de l'instrument,
- les caractéristiques métrologiques,
- la classe de précision,
- le numéro du présent certificat d'approbation CE de type.

Cette plaque est constituée soit d'un support permettant l'apposition d'une marque de scellement, soit d'une étiquette autocollante destructible par arrachement.

Les instruments de portée maximale inférieure ou égale à 100 kg semblables à ceux utilisés pour la vente directe au public qui ne respectent pas les exigences relatives à cette utilisation, portent près de l'affichage du poids la mention "INTERDIT POUR LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC". Cette mention peut être traduite dans la langue du pays dans lequel l'instrument est destiné à être installé.

8. Remarques

Le présent certificat d'approbation CE de type est uniquement valable pour les instruments de pesage à fonctionnement non automatique, pour le fonctionnement automatique les réglementations nationales s'appliquent.

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique MWCR, type X201-A, peuvent être commercialisés sous des appellations commerciales différentes, avec des présentations qui diffèrent exclusivement par la décoration.



Schéma du dispositif récepteur de charge de la version "pèse-palettes"



Dispositif récepteur de charge

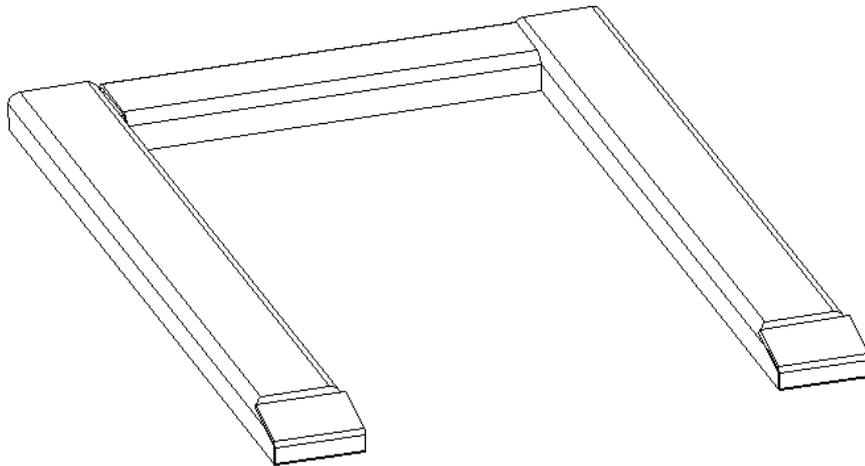


Schéma de montage des capteurs

